

S'INITIER L'HÉRALDI

La science des armoiries ou héraldique (et non héraldisme, comme on le dit parfois) est bien une science tant les règles de la composition des blasons sont strictes et anciennes, tout en permettant une très grande variété.

C'est vers le 11^e siècle – il y a donc environ 1.000 ans – que sont apparus les premiers blasons. Leur origine est tout à fait pratique et vient des batailles auxquelles devaient participer les chevaliers : comment pouvait-on reconnaître amis et ennemis, dans la fureur des combats, lorsque tous étaient revêtus d'armures et de casques qui cachaient les corps et les visages ? La solution fut de peindre des figures ou des signes simples et reconnaissables sur les boucliers – d'où le terme écu.

Ces marques étaient personnelles et devinrent progressivement des marques individuelles utilisées sur des sceaux, donc en dehors des combats, pour attester l'identité des personnes lors d'actes ou de transactions de la vie courante. Il faut se rappeler en effet que bien peu de personnes savaient alors lire et écrire, et donc avaient une signature. Pour les enfants, il était fréquent que

ceux-ci reprennent celles de leur père avec une légère modification que l'on appelait une brisure, terme qui est resté. Mais, en fait, les armoiries devinrent rapidement le symbole héréditaire de

chaque famille. Au début du 12^e siècle, elles s'étendirent même aux communautés : villes et corporations.

Dans la mesure où les chevaliers étaient généralement nobles est apparue sans doute l'idée que blason = noblesse. Mais c'est totalement faux car très rapidement des personnes non nobles, mais suffisamment aisées pour avoir à passer des actes ou des transactions se créèrent des armoiries – ce que l'on peut toujours faire au-



jourd'hui !

A

Francis Christian

QUE

HISTOIRE

Les armoiries devinrent ainsi très nombreuses, et dans tous les pays d'Europe, si bien qu'il devint difficile d'en créer qui n'existaient pas déjà et donc d'éviter des similitudes ou même des usurpations qui pouvaient être très dommageables, tant pour le vrai propriétaire que pour l'usurpateur, même de bonne foi. On procéda alors à leur enregistrement par des « héraut d'armes » qui pouvaient certifier le blason lui-même et sa date d'enregistrement. Ils sont à l'origine des plus anciens armoriaux. Il n'y a, hélas, rien d'équivalent aujourd'hui, en France du moins.

François 1er au 16e siècle essaya d'en réglementer le port, en réservant par exemple l'emploi d'un heaume ou d'une couronne au-dessus des armoiries. Mais il ne fut pas suivi et les riches roturiers agirent comme s'ils étaient nobles. Puis, le nombre augmentant sans cesse, Louis XIII en 1615 créa un office spécialisé pour l'ensemble du royaume : celui de juge d'armes de France qui reprit toutes les prérogatives des héraut d'armes qui l'avaient précédé. Cet office devint la propriété

de la famille d'Hozier qui le conserva jusqu'à sa disparition lors de la Révolution française. C'est ainsi que cette famille entreprit la réalisation de l'Armorial général de France, le « d'Hozier » pour les connaisseurs.

Il est conservé de nos jours au Cabinet des Titres de la Bibliothèque nationale et se compose de 70

volumes, dont 35 d'armoiries en couleur. Un trésor qu'il n'est en général pas nécessaire d'aller consulter à Paris car les archives départementales en possèdent souvent la reproduction concernant leur région.

Les premières familles enregistrées furent naturellement celles de la noblesse, mais très rapidement celles de toutes les familles renommées le furent également. En 1686, 116.944 personnes sont ainsi enregistrées, mais 80.000 d'entre elles sont des roturiers. Il faut y ajouter 28 généralités, 944 villes et 2.171 villages.



Cet enregistrement donnait lieu au paiement d'un droit fort utile pour les finances royales. Ce droit était même si utile que Louis XIV, toujours à la recherche d'argent pour financer son train de vie et ses guerres, décida de rendre obligatoire l'enregistrement d'armoiries pour toutes les familles notables. Puis, face à certaines réticences, l'imposa. On peut ainsi voir dans le d'Hozier des

suites d'armoiries assez semblables imposées, à des familles qui n'en demandaient pas mais avaient les moyens de les payer.

La Révolution française effaça – ou voulut effacer – tout cela avec le martellement d'armoiries sculptées en divers lieux. Mais Napoléon vint bientôt et rétablit tout à la fois noblesse et héraldique, en conservant l'ensemble des règles qui s'appliquaient auparavant et en l'enrichissant de nouvelles règles et de nouvelles figures qui n'étaient pas utilisées sous l'Ancien Régime. Ainsi les armoiries créées de 1808 à 1814 inté-

graient un code strict concernant les fonctions, les titres et les décorations des nouveaux titulaires. Ces armoiries

devaient d'ailleurs recevoir l'accord de Napoléon lui-même à travers le Conseil du Sceau. Louis XVIII ne fit pas différemment en imposant que les villes, les associations ou même les firmes commerciales ne puissent adopter des armoiries sans l'accord de l'Etat.

Le 19^e siècle fut ainsi d'une grande richesse héraldique avec de nombreuses familles dont la situation s'améliora rapidement, mais aussi l'héraldique municipale lorsque des communes décidèrent d'adopter des armoiries. Celles-ci vantaient souvent des productions ou des industries locales, mais pouvaient aussi reprendre celles de familles illustres qui en étaient originaires, sous réserve d'une brisure.

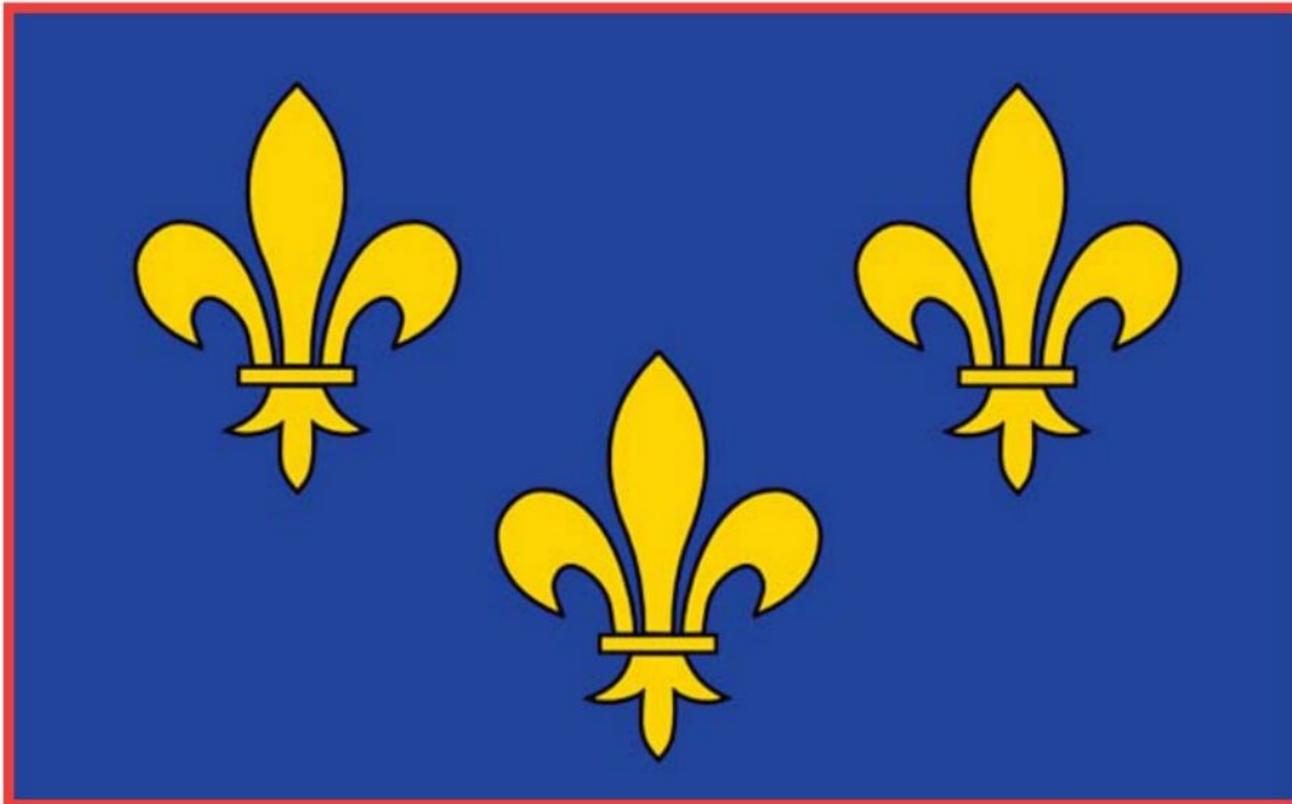
De nos jours, l'utilisation d'armoiries reste naturellement autorisé, mais il n'est pas possible d'obtenir ni concession, ni autorisation, ni même confirmation pour en protéger l'usage. Par

contre les tribunaux civils sont compétents dans les cas d'usurpation. Depuis 1936, l'Etat précise que l'épouse ne peut utiliser les armoiries de la famille de son mari qu'à titre viager et que le mari ne peut associer celles de son épouse aux siennes qu'à titre viager également.

LA FLEUR DE LIS

Les fleurs de lis sur champ d'azur sont depuis 1147, sous le règne de Louis VII, le symbole de la lignée capétienne. Elles sont, au début, « se-

mées » sur les armoiries et les bannières, comme sur le manteau du sacre de Philippe-Auguste en 1179. C'est Philippe III en 1285 qui réduisit leur nombre à trois. Il arriva au cours de l'histoire



que le roi accordât exceptionnellement l'usage d'une fleur de lis sur des armoiries en remerciements de services rendus à la monarchie. Ce fut le cas pour la famille d'Estaing dont un membre a relevé le roi à Bouvines. Mais en 1697, Louis XIV interdit tout usage d'une fleur de lis sur champ d'azur.

Rappelons toutefois que ces règles ne concernaient que le royaume de France et que de nombreuses familles étrangères ou d'origine étrangère ou originaires de régions qui ne faisaient pas partie du royaume de France, utilisent légalement des fleurs de lis.

HERALDIQUE

Alain Dusser

dusser.alain@orange.fr

Je fus conçu à Saint-Malo en octobre 1940 à l'hôtel de la Bertaudière sis 2 rue du chat qui danse, (l'une des trois maisons natales de Surcouf !). Construit en 1689, il domine les remparts face à la mer et à la tombe de Château-briand.

Né dans une bonne famille, fort désargentée, nous mangions nos maigres topinambours dans de la porcelaine, avec des couverts en argent armoriés, du XVIIIème siècle, sous l'œil sévère des ancêtres. Rentré au collège, je me suis lié d'amitié avec Hervé Martin d'Auray dont les parents m'invitaient souvent au château du Rocher pendant les vacances. Une année pluvieuse, Hervé me fit voir un magnifique ouvrage en deux volumes: L'armorial général de BRETAGNE. Il me fit découvrir le blason de sa famille puis ceux de sa parentèle. Nous avons

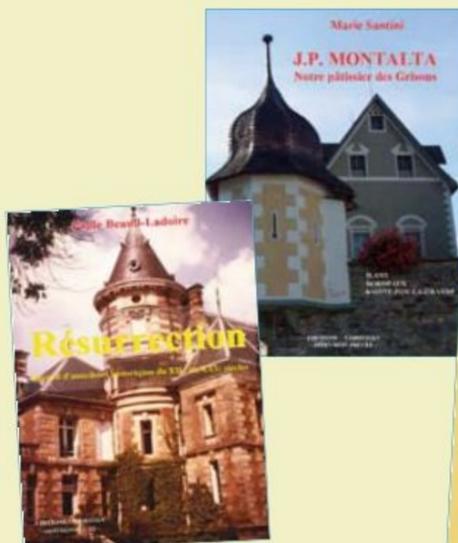
poursuivi en recherchant ceux de nos amis et connaissances. Je fus subjugué par la découverte de l'héraldique, de ses couleurs et de la diversité

de ses compositions, puis je l'ai oublié.

Orphelin, j'ai préparé la marine marchande, mis mon sac à bord du Ville de Tananarive comme pilotin pont et promu troisième peu après, à la suite d'un accident survenu à un lieutenant. Là je vais découvrir que je suis souvent sujet au mal de mer et décide d'abandonner. Je rentre en corniche, intègre l'ESM de Saint-Cyr, lieutenant, capitaine, mariage et bientôt nous attendons un heureux évènement. Ma femme



devant demeurer allongée, L'héraldique me revient en mémoire et j'acquiert B.A-B.A HERALDIQUE de David Gattegno et le Pierre-Paul Dubuisson ARMORIAL des principales maisons



*Soyez
la mémoire
de votre famille*

**C Editions
CHRISTIAN**

Faites-vous
éditer

- Vous avez vécu un événement extraordinaire.
- Vous voulez transmettre vos souvenirs ou le résultat de vos recherches à vos descendants.
- Vous possédez des écrits encore inédits d'un ancêtre ou d'un parent.

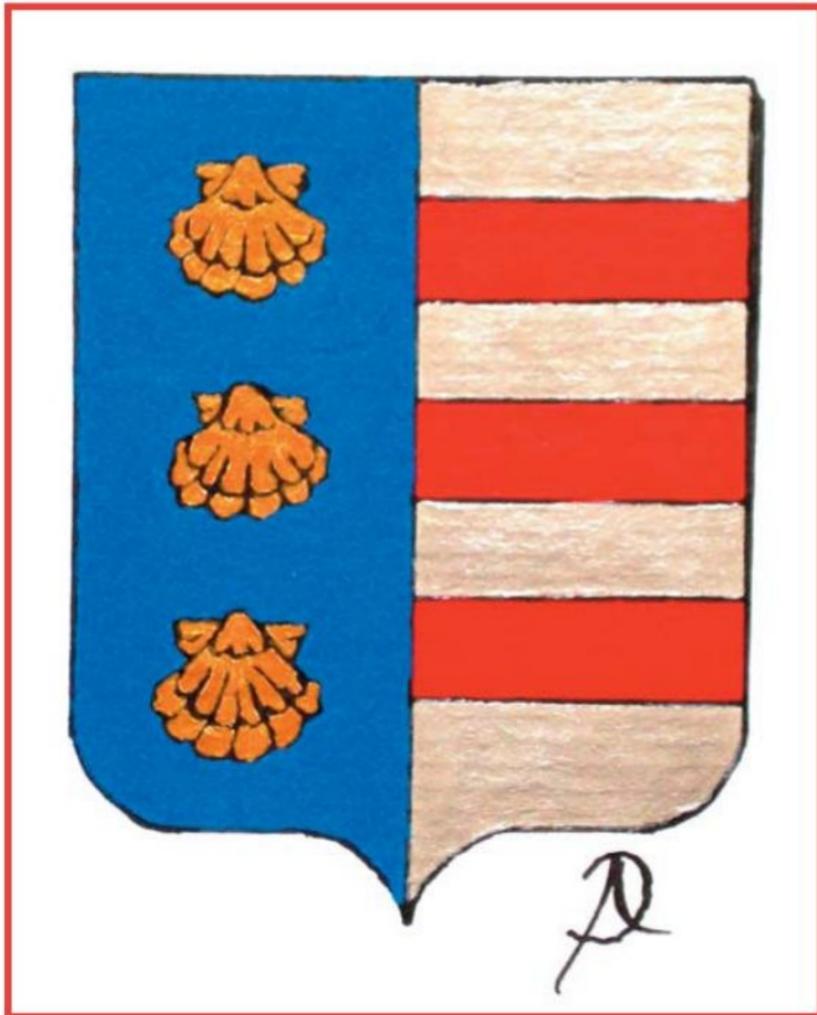
Contact : **Francis Christian**

Tél. : 01.43.07.81.63 - Fax : 01.43.07.81.63.

mail : contact@editions-christian.com

www.editions-christian.com

Art. 132-2 du code de la propriété intellectuelle



du royaume, ouvrage enrichi de près de quatre mille écussons gravés en taille douce. J'entreprends alors de colorier cet ouvrage à la peinture acrylique. Quelques années après, l'ouvrage étant terminé, je me lance dans la réalisation de blasons. Je prends conseil, fait moult erreurs et finalement me fixe une méthode en prenant comme exemple les blasons inscrits sur les titres de noblesse du XIX^{ème} siècle aux dimensions de 40X44 mm. Chaque blason est réalisé sur papier vergé, est dessiné à la point fine HB 0,5, est repris à l'encre de chine noir puis peint à l'acrylique. Cela donne un blason chatironné.

Deux ans après les ennuis commencent avec leur classement alphabétique sur ordinateur. Ma paresse, bien connue, m'interdit de réaliser deux fois le même blason pour deux maisons différentes! Ainsi commence la création d'un second classement: celui par ordre alphabétique de la description des blasons. C'est la naissance de L'ARMORIAL INVERSE, marque déposée à l'INPI, aujourd'hui opérationnel, que vous trouverez dans tous mes armoriaux, le premier étant l'ARMORIAL du BEARN et de BIGORRE aux éditions CHRISTIAN. Pour y arriver, j'ai dû surmonter de nombreux écueils. Cela

m'a amené à m'imposer des règles que j'ai nommées: Nouvelle grammaire héraldique compatible avec l'informatique.

Des lors les problèmes liés au fait que l'héraldique n'est pas biunivoque sont résolus. Un puissant outil d'aide à l'attribution des blasons à une ou des familles est né. Il s'avère particulièrement utile aux recherches en Généalogie ainsi qu'en Sigillographie et à la création de nouveaux blasons.

Je terminerai cet article par deux anecdotes:

Une amie voulant se séparer d'un très beau portrait fit appel à trois antiquaires renommés qui lui firent des offres similaires. Tous les trois lui firent également la remarque suivante: quel dommage qu'il soit anonyme! Cette amie m'a immédiatement contacté et l'identification du duc de Chaulnes, un des mignons d'Henri III, fut immédiat grâce au blason existant à la droite du portrait. Le prix final s'en est trouvé augmenté de 20.%.

Passant mes vacances près de Carcassonne j'avais été amené à faire le blason de Riquet de Bonrepos qui a réalisé le canal du Midi sous Louis XIV. Il porte: d'azur à la bande d'or, accompagnée en chef d'une demi fleurs-de-lis du même, défailante à dextre, florencé d'argent et en pointe de trois roses aussi d'argent. Récemment, pour illustrer la rue Mirabeau dans mon ouvrage Promenade biographique et héraldique à travers Paris (Aux éditions Christian) j'ai consulté mon armorial inverse où j'ai découvert que le blason de Riquetti de Mirabeau été déjà enregistré sous le nom de Riquet de Bonrepos. J'ai ainsi pu établir les liens de parenté entre ces deux personnages qu'un siècle sépare.

ITALIE - SUD-EST - CORSE

Toutes recherches en archives

Christian SERPERO

3184, corniche des Pugets

06700 St-Laurent-du-Var

Tél. 06 70 31 73 67

www.genealogiste-italien.com

Siret : 429 234 032 00010 APE 930 N



LES MOTS ET LES REGLES DE L'HÉRALDIQUE

Alain Dusser

dusser.alain@orange.fr

Voici quelques éléments simples qui s'appliquent aux blasons que vous rencontrez, soit qu'ils soient en couleurs, comme sur un vitrail ou un armorial, soit qu'ils soient représentés avec le code de hachures, comme dans certains livres, sur des sculptures ou des chevalières.

L'héraldique utilise essentiellement deux métaux, quatre couleurs, aussi appelées émaux, et deux fourrures.

Les métaux sont: Argent, codifié par une surface polie et nommé d'Argent et Or, codifié par une surface semée de petits points et nommé d'Or.

Les émaux sont: Azur ou bleu, qui est codifié par des hachures horizontales et nommé d'Azur; Gueules ou rouge, qui est codifié par des hachures verticale et nommé de Gueules; Sinople ou vert, qui est codifié par des hachures en diagonale, descendant de gauche à droite et nommé de Sinople; Sable ou noir, qui est codifié par des hachures horizontales et verticales croisées et nommé de Sable.

Les fourrures sont: Vair, qui est codifié par une suite de clochettes bleues horizontales imbriquées dans une suite de clochettes inversées argent et nommé de Vair; Hermine, qui est codifiée par de l'argent, semé en quinconce d'hermines noires représentées par une croisette composée en haut de trois amandes effilées et le pied allongé se terminant par trois pointes et nommé d'Hermine.

Le blason se décompose ainsi: le haut se nomme le Chef, le bas la Pointe, le côté droit Senestre et le côté gauche Dextre. Cette inversion entre droite et gauche s'explique par le fait que le blason était à l'origine un bouclier que l'on regardait de face. Le fond du blason se nomme le Champ.

Les partitions qui peuvent séparer le blason sont:

- Le Parti qui sépare le blason en son milieu par un trait vertical,
- Le Coupé qui sépare le blason en son milieu par un trait horizontal,
- Le Taillé qui sépare le blason par une diagonale partant de l'angle gauche du chef pour rejoindre l'angle droit de la pointe
- Le Tranché qui sépare le blason par une diagonale partant de l'angle droit du chef pour rejoindre l'angle gauche de la pointe
- L'Écartelé qui est la combinaison du parti et du coupé et forme quatre quartiers rectangulaires égaux dénommés, le 1 à droite du chef, le 2 à gauche du chef, le 3 à droite de la pointe et le 4 à gauche de la pointe. Un quartier peut à son tour être à nouveau écartelé, ce que l'on nomme contre-écartelé, chaque nouveau quartier étant baptisé a, b, c et d.
- L'Écartelé en sautoir qui est la combinaison du taillé et du tranché, le 1 étant au chef, le 2 étant en pointe, le 3 étant à droite et le 4 à gauche.
- Le Gironné qui est la combinaison de l'écartelé et de l'écartelé en sautoir et forme huit pièces ce qui ne s'énonce pas. S'il y en a plus ou moins, on dira gironné de X pièces.



Jérôme Malhache

www.genealogie-france.com

Généalogiste professionnel

Toutes recherches généalogiques,
biographiques, documentaires, France
entière

Spécialiste de l'ancienne Seine et des archives
militaires

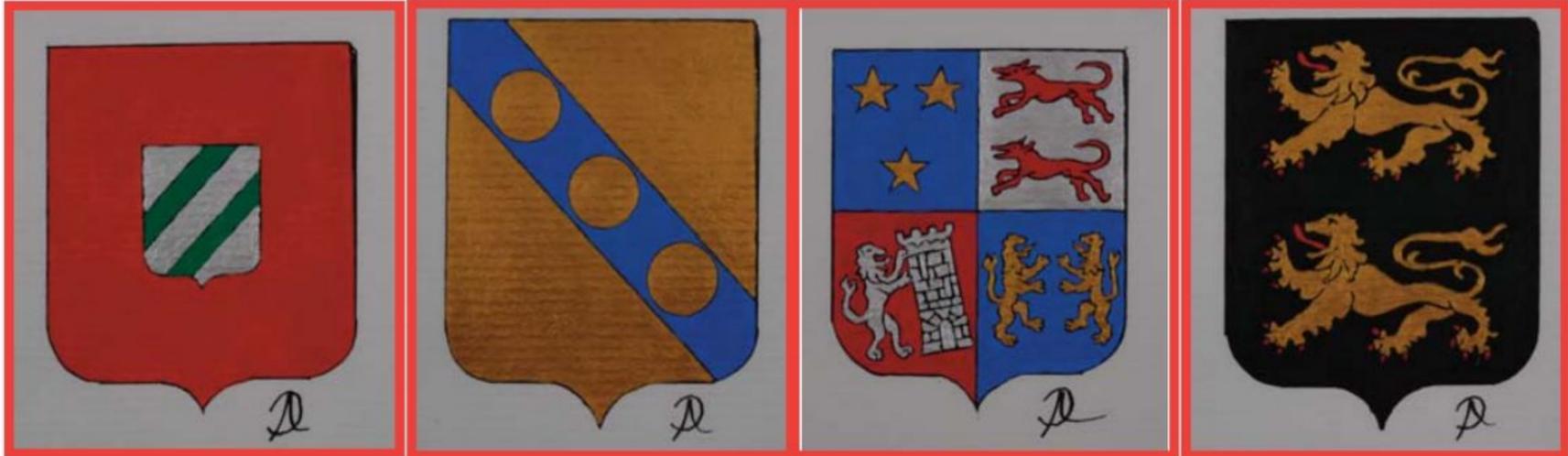
01 72 42 25 05 ou **06 03 91 93 02**

30 rue Edith Cavell – 92411 COURBEVOIE cedex

E-mail : info@genealogie-france.com

Les pièces honorables

- Le PAL occupe le tiers vertical et central du blason
- La FASCE occupe le tiers horizontal et central du blason
- La BANDE traverse en diagonal par le centre le blason. Partant de l'angle dextre du chef elle



rejoint l'angle senestre de la pointe. Sa largeur est la même que celle du pal

- La BARRE traverse en diagonal par le centre du blason, en partant de l'angle senestre du chef pour rejoindre l'angle dextre de la pointe, sa largeur est la même que celle d'un pal
 - La CROIX est l'addition d'un pal et d'une fasce
 - Le SAUTOIR est l'addition d'une bande et d'une barre
 - Le CHEF occupe le tiers horizontal du haut du blason
 - La CHAMPAGNE occupe le tiers horizontal bas du blason
 - Le CHEVRON est l'addition d'une demie-bande et d'une demie-barre, accolées par leur milieu vers le bas en forme d'un V inversé, le tout rehaussé vers le chef
 - L'ECUSSON est un petit blason souvent placé au centre du blason
 - Le FRANC QUARTIER est de forme carrée, un peu plus petit que le quartier d'un écartelé
 - Le FRANC CANTON est de forme carrée plus petit que le franc quartier
 - La BORDURE occupe le pourtour intérieur du blason sur une largeur égale au sixième du chef.
- Les pièces réparties



Dans ce cas il y a une égale répartition du champ du blason et des pièces.

- Fascé: le blason est partagé en un nombre pair de fasces (4 ou normalement 6) alternativement de couleurs différentes, la première nommée étant celle du chef. On dira: fascé d'argent et de gueules.
- Burelé: le blason est partagé en un nombre de

fasces supérieur à 6, alternativement de couleurs différentes, la première nommée étant celle du chef.

- Palé: le blason est partagé en un nombre pair de pals (4 ou normalement 6) alternativement de couleurs différentes, la première nommée étant celle à dextre.
- Bandé: le blason est partagé en un nombre pair de bandes (4 ou normalement 6) alternativement de couleurs différentes, la première nommée étant celle à dextre du chef.
- Barré: le blason est partagé en un nombre pair de barres (4 ou normalement 6) alternativement de couleurs différentes, la première nommée étant celle à senestre du chef.
- Echiqueté: le blason est divisé comme un échiquier alternant deux couleurs, la première nommée étant celle à dextre du chef. On dira par exemple: échiqueté de gueules et d'or.
- Losangé: le blason est couvert de losanges alternant deux couleurs, la première nommée étant celle à dextre du chef. Les losanges des bords étant coupés par moitié verticalement.
- Fuselé: le blason est couvert de fusées alternant deux couleurs, la première nommée étant celle à dextre du chef. Les

fusées des bords étant coupées par moitiés verticalement.

• Tiercé: le blason est divisé en trois parties égales par deux traits posés en bande, en barre, en fasce. On dira par exemple: tiercé en bande.

La description

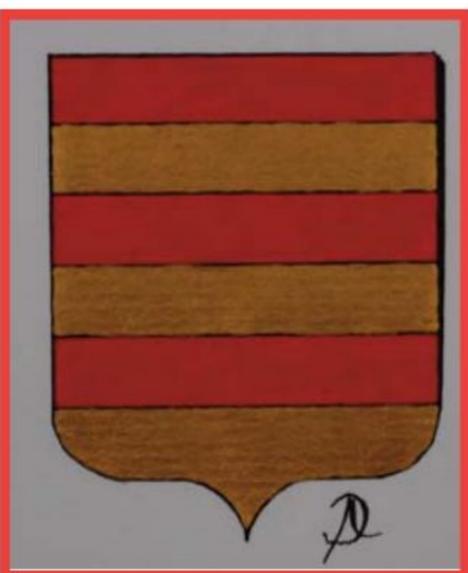
A l'aide de ce vocabulaire, nous pouvons décrire un blason. La description débute par son fond appelé le champ puis par les objets déposés sur le champ, en précisant leur couleur et leur nombre s'il y en a plusieurs et ainsi de suite. On évite de répéter trop souvent le nom d'une couleur et l'on utilisera alors des tournures telles que « du même » pour de la même couleur ou « du second » pour de la même couleur que le second objet décrit, ou encore « du champ » pour de la couleur du champ du blason.

Ainsi un blason bleu avec trois étoiles d'or se lira: d'azur à trois étoiles d'or. Un blason couleur or avec un lion rouge se lira: d'or au lion de gueules.

Un objet, en particulier une pièce honorable, peut être accompagnée d'autres objets qu'il faut décrire, en les nommant et en précisant leur emplacement et leur attitude. Trois objets identiques sont naturellement placés deux en chef et un en pointe, ce qui ne se décrit pas. Autrement il faut préciser la nature des objets et leur positionnement.

Ainsi: d'azur au chevron d'or accompagné de trois roses du même ou d'or à la fasce d'azur accompagnée en chef de deux merlettes affrontées de sable et en pointe d'un pin de sinople.

Chaque objet peut être chargé d'autres objets ce qui s'exprime alors immédiatement, avant l'accompagné dans la description: De gueules à la bande d'or chargée de trois alérions de sable posés dans le sens de la bande et



accompagnée de deux molettes d'argent.

Il est courant de trouver un chef qui occupe le haut du blason. Sa description suit celle de la partie principale du blason: de sable au pal d'argent accosté de deux épées du même, au chef de gueules chargé d'un soleil d'or entre deux étoiles d'argent.

En présence de blasons plus compliqués, il faut identifier leur décomposition en blasons élémentaires qu'il faudra décrire comme précédemment.

Par exemple:

Parti ou deux blasons accolés, le 1 étant celui à dextre et le 2 celui à senestre: Parti au 1 d'azur au lion d'or, au 2 d'argent à l'aigle de sable.

Coupé ou deux blasons superposés le 1 étant celui du chef et le 2 celui de la pointe: Coupé au 1 d'argent au lévrier passant de sable, au 2 de gueules au phénix d'or.

Ecartelé ou la composition de quatre blasons accolés: s'ils sont différents on commencera par: Au 1 d'hermine plein, au 2 d'azur à trois fasces ondées d'argent, au 3 ... Si le 1 et le 4 sont identiques, on commencera par: aux 1 et 4 ...: Ecartelé aux 1 et 4 d'or à trois pals de gueules, aux 2 et 3 d'azur à la barre d'or.

Enfin rappelons qu'il ne doit pas y avoir de métal sur métal, de couleur sur couleur ni de fourrure sur fourrure. Les blasons qui transgressent cette règle sont appelés blasons à enquérir. En effet, devant un tel blason exceptionnel, on est amené à demander les raisons pour lesquelles il a ainsi été attribué. Le plus célèbre d'entre eux est celui de Godefroy de Bouillon, roi de Jérusalem, qui portait d'or à la

la bande et croix d'argent